

La Fête des maires, c'est toute l'année!

Le 1^{er} janvier 2009, la commune de Val-de-Travers, composée de neuf communes - Boveresse, Buttes, Couvet, Fleurier, Les Bayards, Môtiers, Noiraigue, Saint-Sulpice et Travers - voyait le jour. Aujourd'hui, elle affiche une population relativement stable, accueillant chaque année de nouveaux habitants. Les prochains défis pour le Val-de-Travers consistent à adapter ses infrastructures et à gérer la transition énergétique, avec notamment le projet d'installation d'un parc éolien, comme l'explique Frédéric Mairy.

Frédéric Mairy, Président du Conseil communal de Val-de-Travers/NE

«Le Val-de-Travers parie sur l'avenir»

- Quelle est l'évolution de Val-de-Travers?

- Comme l'ensemble du canton de Neuchâtel, nous faisons face à un défi démographique, avec une baisse de la population qui semble désormais avoir été freinée. Il est toutefois heureux de constater que nous comptons chaque année de 400 à 500 nouveaux habitants. Les neuf villages qui composent aujourd'hui la commune de Val-de-Travers constituent une population de 10 500 habitants.

- Comment s'explique cet intérêt pour la commune?

- Il y a plusieurs facteurs. La commune attire des styles d'habitants différents, mais tous ont en commun la recherche de la qualité de vie. Ils veulent un environnement calme et de bonnes infrastructures. Le prix du terrain à la construction, qui se situe entre 120 et 150 francs le m², permet aussi de proposer des biens à des niveaux de loyers abordables. Enfin, la région possède un tissu économique vivant, avec quelque 5000 emplois et de grandes entreprises. La dernière en date à s'installer dans le Val-de-Travers, il y a quatre ans, a été l'entreprise pharmaceutique Celgene, qui a ouvert une usine de production à Couvet. C'était une arrivée très importante pour la région. Après avoir changé de



Frédéric Mairy.

mains une première fois, le site de Couvet a été racheté par le groupe chinois WuXi, qui en a confié la gestion à sa filiale STA Pharmaceutical Switzerland. A ce jour, cette activité représente plus de 100 emplois directs et indirects, avec d'intéressantes perspectives d'évolution.

- Avez-vous encore de la place pour de nouvelles entreprises?

- Oui, il y a encore un potentiel pour de telles entités, car nous avons des parcelles libres de taille importante. En raison de notre longue histoire industrielle, il y a

également des sites qui peuvent être réhabilités. Mais l'héritage de cette histoire se voit aussi au travers des entreprises actives aujourd'hui dans de nombreux secteurs, tels que l'horlogerie, la pharma ou les semi-conducteurs.

- Qu'en est-il des start-up?

- C'est un secteur très actif à Neuchâtel, notamment par le biais de tout ce qui se fait autour de l'EPFL et de Microcity, et il n'a pas vocation à être concurrencé dans le canton. Néanmoins, le Val-de-Travers est intéressant pour les artisans, qui sont très présents dans la région, même si le marché est limité. Parallèlement, il ne faut pas penser seulement en termes de nouvelles entreprises. Les autorités de Val-de-Travers s'appliquent à garder les entreprises qui sont là, par exemple en les accompagnant dans leurs projets d'agrandissement.

- Avec l'augmentation de la population, les infrastructures publiques sont-elles toujours adaptées?

- Les infrastructures d'accueil extrafamiliales et scolaires permettent d'accueillir les enfants jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Nous avons voté récemment des crédits pour les améliorer encore, car nous devons avoir une approche proactive.

VAL-DE-TRAVERS/NE



Chaque année, des centaines de nouveaux habitants viennent s'installer à Val-de-Travers.

Il s'agit de l'extension du Collège de Longe-reuse, à Fleurier, de la création d'une structure parascolaire à Couvet et de celle d'une crèche à Môtiers. L'ensemble de ces projets s'élève à plus de 13 millions de francs, ce qui représente un montant important pour la commune, dont la situation financière est tendue. Ces investissements représentent un pari sur l'avenir. Si nous voulons attirer des habitants, nous devons leur offrir de bonnes infrastructures.

- On a beaucoup dit que la pandémie et le télétravail avaient incité les gens à déménager loin des villes. Avez-vous constaté ce phénomène?

- Nous manquons de recul, car chaque année, nous avons de nouveaux habitants qui quittent le bassin lémanique pour s'installer dans le Val-de-Travers. Sur le plan de la promotion de la domiciliation, nous avons commencé à nous adresser aux futurs retraités afin de leur faire découvrir la région et ses avantages, notamment son coût de

la vie raisonnable. Nous avons fait gagner ce printemps des séjours d'un week-end à des personnes âgées de 55 à 65 ans et nous avons eu de bons retours, même si, bien sûr, cela ne s'est pas encore traduit par des installations.

- L'offre médicale de la commune est adaptée à une population de retraités?

- Nous avons un réseau suffisant de généralistes et des polycliniques. De plus, nous sommes à peine à 30 minutes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, qui disposent d'hôpitaux de qualité.

- Quelle est la situation de l'immobilier?

- Le secteur a connu une petite hausse il y a quelques années, avec l'arrivée de nouveaux habitants et de nouveaux projets. Mais aujourd'hui, cette légère surchauffe est passée et le rythme des nouvelles constructions et des rénovations est plus régulier. Nous sommes en train de finaliser le nouveau Plan d'aménage-

ment local, qui intégrera la création de nouveaux quartiers, tout en diminuant la surface à bâtir, conformément à la législation fédérale. Notre politique foncière vise à racheter des terrains afin de favoriser des projets, en matière de densification de l'habitat notamment. Nous veillons aussi au développement de l'offre pour les seniors, avec des appartements à encadrement, proposés à des prix accessibles.

- En matière de transition énergétique, le Val-de-Travers pourrait se doter d'un parc éolien. En quoi consiste le projet?

- Il s'agit de dix-neuf éoliennes à la Montagne de Buttes, mais le projet rencontre des oppositions et fait l'objet de recours. A terme, ce parc permettrait de couvrir davantage que les besoins en électricité de la commune. La transition énergétique est vraiment une priorité des collectivités et nous menons d'autres projets, en égard au photovoltaïque et à l'énergie hydraulique, notamment. Nous sommes également propriétaires de deux réseaux de chauffage à distance, qui permettent de valoriser le bois de nos forêts.

- Comment se présente la vie associative?

- Elle est très active. Nous comptons quelque 160 associations culturelles et sportives, avec des personnes très engagées, même si ici aussi, le bénévolat s'essouffle un peu. Sur le plan culturel, le festival Art Môtiers se tient tous les quatre à cinq ans et attire un large public. Nous avons aussi un cinéma, un théâtre, des musées, des galeries d'art, ce qui constitue une offre riche pour une commune de 10 000 habitants située à 30 minutes des centres urbains. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR VIRGINIA AUBERT